

Dossier de Presse – 2 JUIN 2022

VALORISATION DE REPERES DE CRUES EXISTANTS ET POSE DE NOUVEAUX REPERES ET TOTEM

Contact : thomas.baisnee@cisalb.fr (07 84 90 43 46)

Contexte de l'action

Dans le cadre du Plan d'Action de Prévention des Inondations (PAPI), il est prévu de valoriser des repères de crues existants et de poser de nouveaux macarons, totems et panneaux informatifs. Les repères de crues constituent une source précieuse d'informations pour l'entretien de la mémoire du risque et contribuent à améliorer la conscience du risque d'inondation.

➤ Une obligation réglementaire :

La pose de repères de crues s'inscrit dans la loi n°2003-699 du 30 juillet 2003 relative à la prévention des risques technologiques et naturels, retranscrite dans l'article L563-3 du code de l'environnement, qui impose aux communes de poser dans les zones inondables, des repères de crues historiques visibles de la voie publique et de procéder à l'inventaire et à l'entretien des repères de crues existants.

➤ Différents types de repères :

Plusieurs sites ont été identifiés comme pertinent pour poser de nouveaux repères de crues. Les nouveaux repères qui ont été posés prennent plusieurs formes :

- 55 repères de type macaron autour du lac et au niveau de la Leysse,
- 3 totems au bord du lac avec plusieurs niveaux de crue du lac.

Il est également prévu de poser :

- 1 silhouette de Lamartine en acier corten de 2.50m de haut avec plusieurs niveaux de crues du Lac. Cette silhouette est une référence au « zouave du Pont de l'Alma » à Paris adaptée au territoire du lac du Bourget. Pour chaque crue historique, on pourra ainsi prendre comme point de repère la silhouette du poète Lamartine. Il est envisagé d'implanter la silhouette de Lamartine au cap des Séselets (en attente de l'avis de l'ABF).
- 1 panneaux de sensibilisation sur 6 sites emblématiques pour « raconter » une histoire ou un phénomène : inondation par ruissellement (Aix-les-Bains), gestion des digues (Leysse), Parc de Buisson Rond (Chambéry), etc.



Localisation des 3 totems et 14 sites d'implantation des repères de crues

Les nouveaux repères (macarons et totems) seront ajoutés à la base de données de la plateforme nationale collaborative des sites et repères de crues.

Cette action comprend également la rénovation de 18 repères de crues dans Chambéry.

Le budget prévisionnel global de l'opération est de 40 000 € HT. Au titre du PAPI, l'Etat subventionne cette action à hauteur de 50 %, soit une aide de 20 000 € HT. L'autofinancement pour le CISALB est de 20 000 € HT.

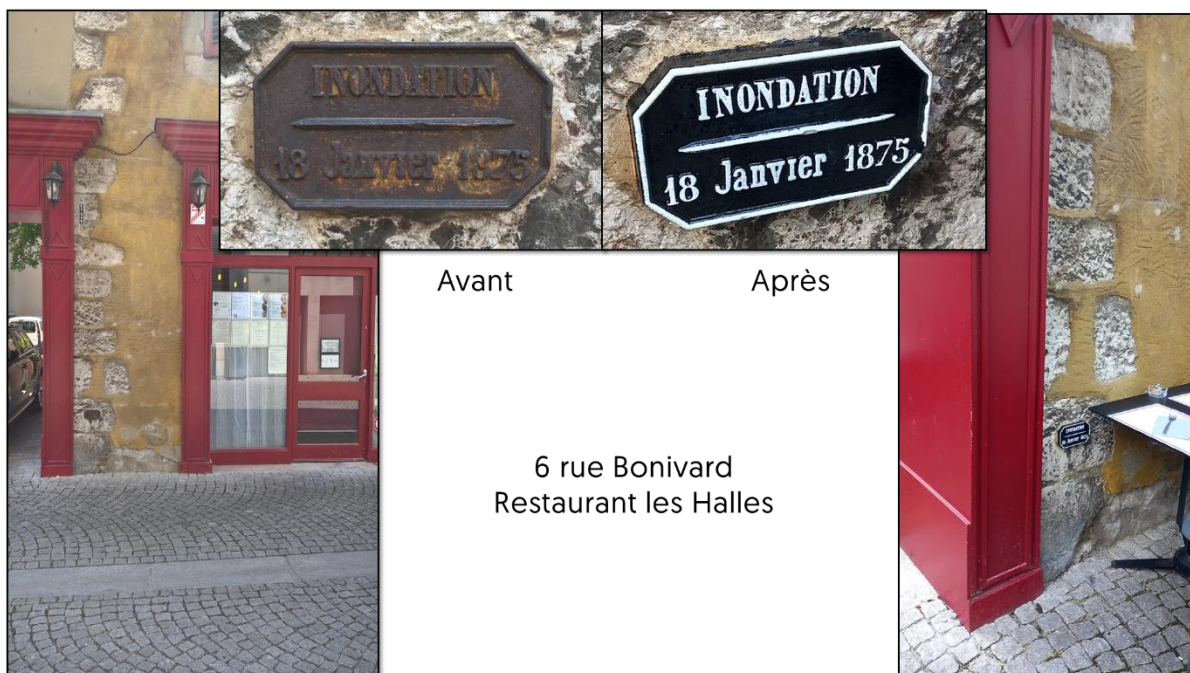
Rénovation de 18 repères de crues dans Chambéry

Ces repères (plaques métalliques) ont été installés à la suite de la crue historique du 18 janvier 1875. Ce jour-là, toute la plaine de Chambéry, depuis le centre-ville jusqu'au lac du Bourget, est inondée. En cause : un redoux exceptionnel qui fait déborder la Leysse et ses affluents, l'Hyères et l'Albanne. Sous l'influence d'une pluie exceptionnellement chaude pour la saison, la neige des collines environnantes fond et fait très vite monter le niveau des rivières. En quelques heures, l'eau envahit la ville et s'élève de plus en plus haut jusqu'à atteindre 1,12 mètre rues Bonivard et Croix d'Or. La plaine des environs de Chambéry ressemble alors à un vaste lac et les dégâts sont innombrables.

Fin avril 2022, le CISALB a lancé la rénovation des 18 repères de crue répartis dans le centre-ville de Chambéry. Il s'agit d'un acte important de restauration du patrimoine et de sensibilisation au risque d'inondation.

Les 18 repères de crue ont été rénovés par l'entreprise locale Radiani.

La couleur choisie pour la rénovation a été définie avec l'ABF.



Avant et après la rénovation du repère de crue situé au 6 rue Bonivard à Chambéry

Totems et repères sur les crues du lac (et de la Leysse)

➤ 3 totems en bord de Lac

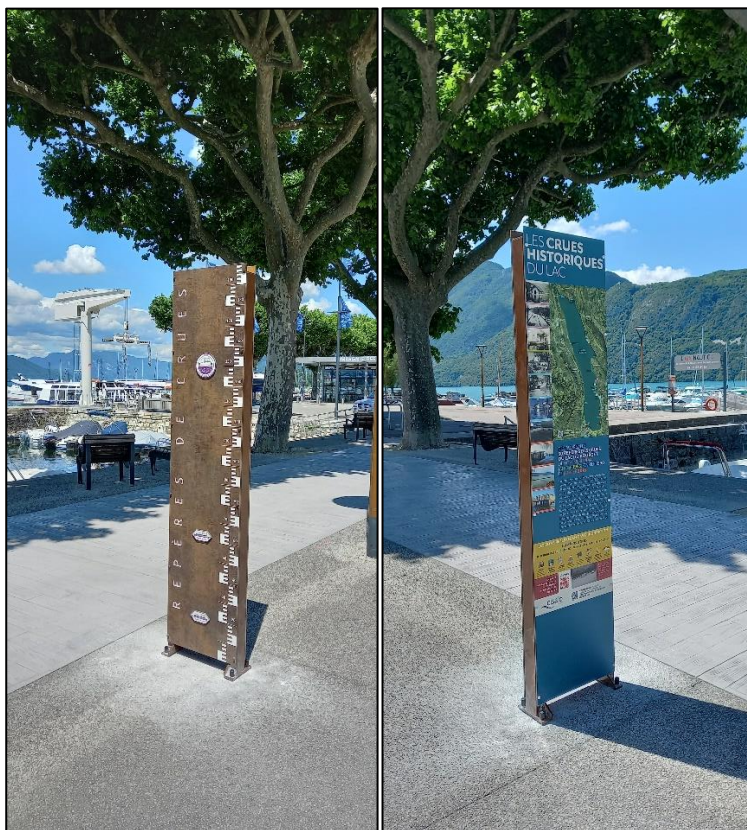
3 totems ont été réalisés et posés en mai 2022 par l'entreprise Pic-Bois au port du Bourget-du-Lac, au grand port à Aix-les-Bains et à la plage de Châtillon à Chindrieux. On retrouve des macarons avec une échelle de hauteurs sur une des faces du totems et un panneau d'informations sur l'autre face. Il s'agit d'une structure qui a pour but de marquer les esprits en entretenant la mémoire du risque sur le territoire. Les totems ont été fabriqués et posés par Pic-Bois.

Le verso du totem informe sur les crues du lac :

« Les grandes crues du lac du Bourget résultent souvent d'une crue simultanée du Rhône et des affluents du lac (Leysse, Sierroz). Quand le Rhône en crue dépasse un certain débit, il remplit le lac en inversant le sens du canal de Savières et en traversant les marais de Chautagne. Le niveau du lac monte lentement mais peut atteindre des hauteurs considérables. Les grandes crues ont toujours lieu en hiver, à la suite d'un redoux, favorisant la fonte de la neige en montagne, et de précipitations intenses ».



Totem sur la plage de Chatillon à Chindrieux



Totem sur le grand port à Aix-les-Bains



Totem sur le port au Bourget-du-Lac

➤ 55 macarons

53 macarons ont été fabriqués par Pic-Bois et posés en mai 2022 par l'entreprise Delta TP. Ces macarons signalent le niveau atteint par le lac lors des crues de novembre 1944, janvier 1955, février 1990 et janvier 2018.

2 macarons ont été posés au niveau du pont SNCF sur la Leyse pour signaler les crues de janvier 2018 et février 1990.

Les repères de crues relatifs aux Plus Hautes Eaux Connues sont obligatoirement circulaires et de couleurs blanche et violette [arrêté du 16 mars 2006]. Pour les repères signalant des crues d'intensité inférieures aux PHEC, la forme en losange a été choisie en conservant le même graphisme que celle des PHEC [couleurs, typographie]. Les macarons sont en bois en inclusion par vitrification.

Le CISALB a informé les maires, les propriétaires et gestionnaires des sites d'implantation concernés un mois avant la pose. Il s'agit d'une obligation réglementaire inscrit dans l'article 1 de l'arrêté du 14 mars 2005.



Macarons sur Aqualis à Aix-les-Bains (à gauche) et au restaurant de la Frégate au Bourget-du-Lac (à droite)



Macarons sur le restaurant du Lido à Tresserve



Macarons sur la maison des Pêcheurs au Viviers-du-Lac